

Résultat commission Kit Asso 1 - 23 janvier 2025 - Bobines de Belleville

Mayer, Vincent <Vincent.Mayer@paris.fr>
À : Bobines de Belleville <bobinesdebelleville@gmail.com>
Cc : "Terryn, Juliette" <juliette.terryn@paris.fr>, "Yehya, Rim" <rim.yehya@paris.fr>

27 janvier 2025 à 16:49

Bonjour,

La Maison étudiante a le plaisir de vous annoncer que le jury de la commission Kit Asso 1, réuni jeudi dernier, a décidé d'accorder **une bourse de 1500 euros** à votre association afin de contribuer au financement du projet proposé. Félicitations !

Pour rappel, et conformément au dernier article du règlement, vous vous engagez en tant qu'association lauréate à :

- apposer le logo de la Ville de Paris / Maison étudiante (téléchargeable ici Ressources visuelles de la Maison étudiante - La Maison étudiante) sur tous les supports de communication en lien avec le projet financé ;
- participer (l'ensemble des membres du bureau ou à défaut le CA) à la formation de sensibilisation sur le sexism et les violences sexuelles organisée par la Maison étudiante et œuvrer en ce sens au sein de votre structure. Calendrier et lien de connexion ici : <https://maison-etudiante.paris/aides/violences-sexistes-et-sexuelles/#sensibilisation>).
- transmettre par courriel à notre adresse (maisonetudiante@paris.fr) un bilan du projet (trame en PJ) dans un délai maximum de 12 mois suivant la notification de l'aide, afin de rendre compte de son déroulement et de l'utilisation de l'aide accordée. La trame de bilan contient, sur une page, les éléments qui doivent figurer dans le bilan mais celui-ci peut bien sûr comporter plusieurs pages.

Attention, le non-respect de ces engagements entraînerait le remboursement de l'aide à la Ville de Paris.

La Maison étudiante reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien à vous,

Vincent MAYER
Chargé d'accompagnement associatif



50 rue des Tournelles 75003 Paris - 01 72 63 46 86

DAE – Direction de l'Attractivité et de l'Emploi